

YOH-FOX ACADEMIE

50 avenue du 11 novembre
86280 SAINT BENOIT



FICHE D'INSCRIPTION

YOGA

Cadre réservé à l'équipe YOH-FOX

N° identification :

Fiche remplie par :

Date d'inscription :

Inscription valable jusqu'au :

NOM :

PRENOM :

H / F

ADRESSE:..... CP/Ville :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

PROFESSION(responsable) :

TELEPHONE : MAIL :@.....

FORFAITS

Année

YOFOX Adulte (à partir de 13 ans)	Yoga en anglais forfait 3 séances /semaine (15 places disponibles par cours du soir)	☐ 500 €
--	--	---------------------------------------

YOFOX Enfant (de 7 ans à 12 ans)	Yoga kids en anglais forfait 1 séance /semaine (15 places disponibles)	☐ 250 €
---	--	---------------------------------------

MASSAGE SPORTIF**	60 minutes ☐ 45 € *	YOGA perso ☐ 40€ / 45mn
	45 minutes ☐ 35 € *	carte 10 séances collectives Yoga ☐ 150 €
	30 minutes ☐ 25 € *	

* tarif adhérent YOFOX -5€ / séance

**contacter Jessica Leach

PAIEMENT en 1 seule fois

Espèces	Carte bancaire	Chèque
montant total à payer :	montant total à payer :	montant total à payer :
		Titulaire du chèque:.....

PAIEMENT en plusieurs fois (pour abonnement annuel)

Chèques (encaissés au 5 de chaque mois suivant date inscription)

Montant total à payer :

Titulaire des chèques :

Modalité:

☐ 2 fois:+.....

☐ 5 fois:+.....+.....+.....+.....

☐ 3 fois:++

☐ 4 fois:+.....+.....+.....

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ 1 certificat medical de "non contre-indication" à la pratique du ou des sports pratiqués
- ☐ Votre règlement selon la modalité choisie
- ☐ Dossier dument rempli ☐ Justificatif étudiant ou pole emploi pour tarif réduit

CONDITION DE REGLEMENT

- Si vous optez pour le tarif annuel, le paiement peut vous être accordé en plusieurs fois par chèque
- Si vous optez pour le tarif annuel et que vous réglez en espèces, l'intégralité de la somme doit être réglé en une seule fois, le jour de l'inscription.
- Vous ne pourrez accéder au dojo qu'une fois votre cotisation réglée.
- La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité, elle n'est ni remboursable ni transmissible.

REGLEMENT INTERIEUR

- S'habiller et se déshabiller exclusivement dans les vestiaires.
- Présenter sa carte d'adhérent au coach présent à chaque accès au dojo.
- Dans l'espace d'entrainement, vous devez être pieds nus ou porter des **chaussures d'intérieur**, ainsi que des vêtements de sport propres et corrects.
- L'utilisation et le commerce de produits stupéfiants sont interdits.
- Vous devez utiliser une serviette éponge pendant l'entrainement sur tous les appareils.
- Il est interdit de fumer ou de consommer de l'alcool.
- Les aliments ne sont pas autorisés dans la salle d'entrainement.
- Les éléments libres(poids, haltères,etc) doivent être remis à leur place après utilisation.
- La direction n'est pas responsable **des pertes, des vols ou des accidents** dans l'enceinte du dojo.
- Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main pendant le cours.
- Avoir les ongles courts et propres, attacher les cheveux longs.

Je soussigné, décharge de toute responsabilité le Club YOH FOX Académie lors des entrainements et compétitions sportives. Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres . Ceci concerne en particuliers le cas d'accidents, blessures, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux entrainements.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et y adhère. Je suis informé qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile. Je me porte également garant financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant mes entrainements.

J'autorise la diffusion de ma photographie sur des supports de communication(site internet, facebook, calendrier, affiches publicitaires, etc.)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint Benoit, Le

signature :